

CONSEIL COMMUNAL DU 5 JUILLET 2018

Présents : C Malavieille ; B Martin ; B Granier ; E Clavel ; D Deltour ; R Trocellier ; P Nuc ; MF Prouheze.

Excusé : P Vigne.

- **Deux demandes de concessions dans le cimetière neuf :** accord pour la première famille qui est propriétaire et réside sur la commune déléguée de Javols, quant à la seconde, la demande de concession est soumise à la présentation d'attestations relatives à l'utilisation par les copropriétaires de la maison et du caveau de famille, situé dans l'ancien cimetière.
- **Compte rendu de la présentation de Patrick Gibelin (directeur des services techniques) sur l'organisation des services techniques et de l'eau ;** tarifs des branchements d'eau potable et d'eaux usées. Il est proposé notamment de renforcer le service par une personne supplémentaire. Les territoires de Javols et St Sauveur auraient pour référent technique M. Stéphane Itier. Propositions validées par les membres du conseil.
- **Compétences optionnelles et facultatives de la communauté de communes :** travaux d'analyses en cours pour une décision fin 2018.
- **Maison Pépin en vente :** erreur de plan, régularisation par plan d'alignement, les frais sont supportés par les pétitionnaires.
- **Parking situé à l'aval du pont de javols entre l'entrée du village et le Triboulin :** travaux prévus fin juillet début aout par l'Entreprise Delmas.
- **L'étanchéité du réseau d'eaux usées est réalisée par l'Entreprise Delmas.**
- **Les travaux de PATA seront réalisés par l'Entreprise Delmas avant les congés d'aout.**
- **Demande du locataire de l'école de La Bessière pour aménager les combles de l'école :** le Maire et B Martin se rendront sur les lieux.
- **Ancienne mairie :** permis de construire refusé par le nouvel architecte des Bâtiments de France, projet à revoir. le maire lui demandera un rendez-vous sur place en présence de Stéphane BESSIERE notre architecte.
- **Local des chasseurs :** le maire contactera le SDEE pour un devis éclairage public.

- **Site archéologique** : suite à sa rencontre avec le maire, Mme Aurélie Maillols souhaite mettre en place un comité de pilotage composé d'élus et de personnels techniques et administratifs.
- **Multiservices**: permis de construire accepté mais à représenter à la DRAC pour avis et éventuelles fouilles préventives.

Le Maire Délégué remercie chacun et lève la séance à 23H.